



MAIRIE DES PORTES-EN-RE
Monsieur Alain POCHON - Maire
19, rue de la Grenouillère
17880 LES PORTES-EN-RE

Aux Portes-en-Ré, le lundi 13 février 2023.

Objet : augmentations des taux des Taxes Foncières

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à l'avis n° 20224371 du 08 septembre 2022 de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs et à notre courrier de relance daté du 21 septembre 2022 vous nous avez adressé, par l'intermédiaire de Madame Claire MARTIAK, Directrice Générale des Services, par courriers électroniques :

- le 14 octobre 2022, un document intitulé « PPI-Travail » présentant, dans un tableau, ce que vous indiquez être « *le Plan Pluriannuel d'Investissement tel qu'il se présentait à la date de vote du budget* »,
- le 18 octobre 2022, un document intitulé « Simulations Fiscalité » que vous indiquez être « *le tableur qui avait été présenté au Conseil Municipal lors du vote des taux en mars dernier* ».

Nous nous étonnons du peu de détails de votre tableau présentant le programme pluriannuel de travaux de 2022 à 2025.

Ainsi, pouvez-vous nous confirmer que les informations que vous nous avez transmises les 14 et 18 octobre dernier, sont les seules et uniques informations communiquées aux Conseillers Municipaux dans le cadre du vote de l'augmentation des taux des Taxes Foncières pour 2022 ?

Dans la négative, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre l'intégralité des informations mises à disposition des Conseillers Municipaux dans le cadre du vote de l'augmentation des taux des Taxes Foncières pour 2022.

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le Maire, de bien vouloir accepter l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré
Loïc BAHUET